

**Section académique
de LIMOGES**

N° 273 - MAI 2008

Mensuel

Directeur de publication
Janine VAUX

Prix : 0.50 €

Publié et imprimé par la
section académique du
SNES :

40, avenue Saint-Surin
87000 LIMOGES

☎ : 05-55-79-61-24

💻 : s3lim@snes.edu

ISSN : 0759.9951

CPPAP : 0408 S 07785

**APRES LA GREVE DU 15,
LE 18 MAI, TOUS A PARIS
POUR L'EDUCATION**

**Manifestation nationale à l'initiative
de la FSU**

- ◆ pour l'avenir de l'Ecole
- ◆ pour nos métiers
- ◆ pour nos emplois
- ◆ pour nos salaires



13 heures départ depuis l'Opéra, puis parcours par République jusqu'à la Bastille.

Toutes les sections départementales FSU prennent des dispositions pour assurer le transport d'un maximum de manifestants.

Inscrivez-vous auprès de la section académique du SNES ou de votre section départementale FSU. Envoyez votre participation financière par chèque à l'ordre du SNES en mentionnant au dos « manifestation ».

Si vous n'êtes pas adhérent du SNES, le meilleur moyen de soutenir et financer cette manifestation est d'adhérer et vous bénéficierez de 66% de crédit d'impôt.

P. 1 : Edito

P. 2 : Investir dans l'Education :
une priorité

P. 3 : Le rapport Pochard :
fantasme ou réalité ?

P. 4 : La dette publique

Investir dans l'Education : une priorité

Plus personne n'ignore le format de la rentrée 2008 : régressions budgétaires, salaires en berne, suppressions de postes et d'options, inflation d'heures supplémentaires dans les établissements, marche forcée vers les bacs pro 3 ans, nouveaux programmes dans les écoles primaires, multiplication des évaluations, loi LRU, perspectives de fortes réductions des heures d'enseignement dans le second degré, atomisation de nos métiers en lieu et place de leur revalorisation.

Ce n'est qu'une étape. Le 14 avril dernier, N. Sarkozy a clairement exprimé sa volonté de maintenir le cap de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) et des choix idéologiques dévastateurs qui en constituent le cœur. D'où la « remise en ordre » du service public d'éducation qui se dessine.

Non seulement, nous devons faire face et combattre les restrictions budgétaires, connues ou à venir. Mais nous devons aussi aller sur le terrain des idées, de l'idéologie, le terrain sur lequel Fillon se flatte d'avoir avancé. Le syndicalisme a cette responsabilité. Il appartient au SNES, à la FSU de l'exercer dans leur secteur – l'Education – en ne perdant pas de vue que tout recul, même dans un seul secteur, de la politique de R.G.P.P peut contribuer efficacement à son affaiblissement d'ensemble.

Voilà le sens de la manifestation nationale à PARIS le 18 mai, succédant à la grève du 15 : un nouveau temps de mobilisation pour gagner l'opinion.

Il nous faut expliquer que la conception de l'éducation qui s'installe est passéiste, que l'école qui se dessine est une école à plusieurs vitesses, ségrégative. Il nous faut expliquer que les pratiques managériales qui sont prônées (évaluations en tous genres...) mettent en concurrence les élèves, les personnels, les établissements, qu'elles vont à l'encontre des pratiques collectives de travail indispensables à la réussite du plus grand nombre.

Il nous faut aussi dénoncer les fausses vérités, pointer les côtés démagogiques ou « poudre aux yeux » du discours dominant, notamment pour ce qui est des justifications de la nécessité de « réformer ».

Il nous faut enfin revenir sur l'intérêt général, distinct des intérêts particuliers que servent Sarkozy, Fillon, Darcos et le gouvernement. Les services publics sont une richesse, sachons les préserver. **Contrairement à ce qu'avancent nos gouvernants, l'investissement public n'est pas « dettogène ». Il n'a pas cessé de baisser, en proportion du PIB, ces dernières années dans notre pays : il faut le relancer.**

Investir dans l'Ecole aujourd'hui reste une priorité. Renoncer à le faire, faire le choix de la réduction des dépenses éducatives a un coût. Et le coût du renoncement pourrait être exorbitant. A combien chiffrer le manque à gagner en croissance, en recherche et en emplois qui résulterait du refus d'investir suffisamment dans la formation ? Quel serait le coût social et culturel, inquantifiable, mais à coup sûr démesuré, de la marginalisation d'une partie de la jeunesse, et celui du déficit de formation de la population ?

Voilà quelques unes des exigences que nous devons porter et remettre au cœur du débat public.



STATUT OU CONTRAT : CE QUI VA CHANGER SI NOUS NE REAGISSONS PAS

Le **rapport Pochard** (livre vert sur l'évolution du métier d'enseignant) s'inscrit pleinement dans les pistes préconisées par... le même auteur, d'un autre rapport. C'était en 2003 et le rapport portait sur les évolutions nécessaires de la fonction publique. Pochard en proposait alors une transformation profonde, par dilution de la référence aux corps au profit de l'emploi occupé, avançant le principe du **salaires en trois parties** (indice, emploi occupé, performance).⁽¹⁾

Le livre vert reprend ces orientations pour nos métiers. Le regroupement de l'ensemble des enseignants du premier et du second degré dans un seul « *cadre statutaire de fonction* » ferait dépendre l'affectation du professeur « *des compétences qu'il détient* ». Il devrait contractualiser avec sa hiérarchie ses missions, sa rémunération et les évolutions ultérieures de sa carrière. Au cas où cette organisation de la fonction publique ne serait pas retenue, le regroupement des corps enseignants conduirait aux mêmes modalités.

Le contrat joue alors un rôle essentiel dans l'Ecole dessinée par Pochard. Souplesse de gestion et « adaptation des régimes applicables à la diversité des situations » seraient organisées par la conclusion d'accords locaux entre les personnels et leur hiérarchie : autrement dit, la fin des droits communs remplacés par des droits particuliers sous condition.

Il n'y a là rien de très éloigné de la révolution culturelle voulue par N. Sarkozy, prônant la démolition du statut, dénonçant le « carcan » des concours et des corps, appelant à l'individualisation des rémunérations et aux carrières au mérite, préconisant l'abandon des cadres collectifs et des commissions paritaires.

Le chantier de cette « révolution » est ouvert et avance. Le projet de décret sur la mobilité contrainte et les parcours professionnels en constitue une pièce, extrêmement nocive, reje-

tée par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires. On vient d'apprendre que les commissions paritaires académiques et nationales (CAPA, CAPN) pourraient être dessaisies des questions de mutations et d'affectations des personnels, qui échapperaient ainsi à tout contrôle des élus du personnel et à tout examen contradictoire avec l'administration.

Si nous n'en connaissons pas encore le tempo, la répétition des annonces ne laisse plus de doute sur la volonté de la mise en œuvre de cette destruction des statuts : à nous d'y faire obstacle !

(1) **Salaires trinôme** : la ligne d'horizon que s'est fixée le gouvernement pour les salaires des fonctionnaires est claire :

- ♦ *écraser, voire mettre à zéro, toute évolution de la valeur du point d'indice sur les prix, et se passer à terme de toute négociation générale sur ce sujet,*
- ♦ *avancer vers le salaire trinôme (indice, emploi occupé, performance) et la mise en forme de son individualisation. La part discrétionnaire de rémunération pourrait dans ces conditions croître considérablement, en dehors de tout contrôle.*

La question des heures supplémentaires, de leur développement sous toutes formes, du moins tant qu'elles sont payées, n'est qu'une mise en bouche d'une telle orientation. L'augmentation de 0,8% de la valeur du point d'indice, concédée pour 2008, est quant à elle avalée par la seule inflation des prix de mars = 0,8% !

Cette atomisation salariale, s'ajoutant à une atomisation fonctionnelle, tendra de fait à isoler le fonctionnaire, à lui faire perdre son indépendance, à le rendre plus vulnérable dans un contexte qui deviendra plus clientéliste, plus sensible aux pressions administratives, politiques ou administratives.

La dette publique a toujours été instrumentalisée à des fins politiques. Mais s'agissant de Sarkozy, Fillon et du gouvernement, on dépasse les bornes.

Ainsi la dette publique serait-elle une spécificité française. Ce qui est faux. Le niveau de la dette publique brute de notre pays (de l'ordre de 62% du PIB) est inférieur à la moyenne des pays de la zone euro (69,1%), inférieur à celui de l'Allemagne (67,9%), très nettement en dessous de l'Italie (107%) ou du Japon (159%). Tous les experts et l'ensemble des agences de notation considèrent notre pays comme totalement solvable, et sa « faillite », énoncée par Fillon comme une énormité.

Ainsi encore, selon nos gouvernants, l'investissement public serait-il responsable de l'élévation de la dette. Ce qui est encore faux. Tous les experts s'accordent sur le fait que, en tout cas dans la zone euro, l'explication tient à deux facteurs: le niveau des taux d'intérêt qui a été trop élevé en moyenne dans les années 1990, et le chômage de masse.

Que le débat sur l'investissement public soit légitime, nécessaire, va de soi. Mais la réduction des dépenses publiques ne peut pas être à elle seule, par définition, l'objectif final d'une politique économique. Les vrais objectifs d'une politique économique, ce sont le plein emploi, l'amélioration de la qualité du niveau de vie et des services rendus aux populations par l'Etat.

Si pour atteindre le plein emploi et pour améliorer les niveaux de vie, il faut investir davantage, et donc encourir de façon transitoire des déficits supplémentaires, alors il faut le faire ! A l'inverse, si pour réduire la dette publique, alors qu'elle est loin d'être à un niveau insoutenable, on doit renoncer à l'emploi et à une croissance respectueuse des droits sociaux et écologiques, cela signifie qu'on marche sur la tête.

Or, Sarkozy, Fillon et le gouvernement en sont là.

C'est au nom de « la réduction de la dette » qu'ils justifient le cap de la réduction des dépenses publiques, avec des conséquences inquiétantes : diminution de l'emploi public, diminution de la qualité des services, réduction de l'investissement public. Ainsi dans l'Education nationale devrait-on renoncer à l'élévation générale des qualifications dans un contexte où, elle constitue pourtant un enjeu décisif pour l'avenir des jeunes.

Mais, dans le même temps Sarkozy, Fillon et le gouvernement, avec leur « paquet fiscal », privent le budget de l'Etat, en année pleine, de 14 milliards d'euros de recettes. Pour quel retour ? Chacun sait, aujourd'hui, qu'heures supplémentaires défiscalisées et énormes cadeaux fiscaux pour les plus riches seront sans aucun effet sur la croissance et sur l'emploi. Dès lors, le paquet fiscal constitue de fait une mesure d'aggravation de la dette qu'ils prétendent réduire !

Quand on sait que les « économies » budgétaires attendues par les suppressions de postes s'élèvent, par année, à moins de 700 millions d'euros, soit vingt fois moins que le paquet fiscal, on est en droit de dire que nos ministres mentent quand ils prétendent qu'ils n'ont pas de marges pour rétablir les postes.

L'argument de la dette est un écran de fumée idéologique permettant à ce gouvernement de masquer le sens de sa politique. Sarkozy, Fillon et Darcos refusent de faire de l'éducation un investissement pour tous, estimant qu'offrir à chaque jeune un enseignement de qualité relève du gaspillage.

Il est temps, grand temps de renverser ces choix !